

ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE Donnacona/Pont-Rouge - Diablos

CAMP DE SÉLECTION

1- INTRODUCTION

Le conseil d'administration de L'A.H.M.D.P.R., franchise Diablos, Mandate un comité technique pour procéder à la formation des équipes dont le nombre et les niveaux sont établis par Hockey-Québec.

2- COMPOSITION DU COMITÉ TECHNIQUE

Le comité est composé d'un directeur technique, et de superviseurs de divisions et de gardiens, des responsables hockey, et de toute autre personne invitée par le directeur technique. Les personnes occupant ces postes sont à confirmer annuellement lors d'une assemblée régulière du conseil d'administration. Advenant qu'un membre du comité technique soit en situation de conflit d'intérêt (père ou mère, par exemple), ce dernier ne participe pas à la sélection qui implique le(s) joueur(s) ou gardien(s) de cette division tant et aussi longtemps que ce joueur ou gardien n'est pas classé. Le directeur technique a comme mandat de trouver un substitut s'il y a lieu.

3- MANDAT DU COMITÉ TECHNIQUE

Le mandat du comité technique est de répartir chaque joueur ou joueuse de la franchise Diablos au niveau de classification correspondant à son niveau d'habileté et s'il y a plus d'une équipe de même niveau, de voir à équilibrer ces équipes.

4- DÉROULEMENT DU CAMP DE SÉLECTION

Les membres du comité technique répartiront les joueurs (euses) d'une même division en 2 ou 3 groupes. Chaque joueur sera invité par courrier ou courriel, par le responsable de division, à se présenter à l'aréna pour l'assignation d'une chambre et d'un numéro de chandail d'une couleur prédéterminée. Pour les divisions Atome à Midget, les groupes seront formés suivant l'ordre alphabétique. Pour les divisions Pré-novice et Novice, les groupes sont formés en fonction des âges. Pour les joueurs ne répondant pas à ces critères et certains cas d'exception, le groupe est déterminé par le comité technique. De plus, pour les Atomes, les groupes de départ pourront être réajustés suite à l'enseignement de la méthode PIJE. Des bénévoles encadreront les jeunes sur la glace pour un réchauffement, des habiletés techniques et du jeu simulé, pendant que le comité technique verra à l'évaluation visant la formation des équipes. **Attention : advenant un manque de bénévoles pour un groupe donné, les joueurs visés pourraient être privés de leur camp de sélection ou devoir faire face au report du temps alloué sur glace.**

5- CRITÈRES

Les critères observés sont:

Habilité de patin (vitesse, agilité, mobilité et équilibre);

Habilité de maniement de rondelle (contrôle de rondelle, dribble, feintes, qualité des passes et réception, qualité des tirs et variété dans la sélection des tirs);

Sens du jeu (anticipation, prise de décision, support et positionnement);

Implication (présence dans le jeu, prise de risques, tentative-essaie et proximité de la rondelle);

Physique (bataille 1vs 1, présence devant le but, force physique, protection de la rondelle).

Il est à noter que le pourcentage d'attention accordé au patin diminue au profit des autres critères à mesure que nous montons en catégorie (Novices à Midget).

Pour les gardiens, d'autres habiletés sont à considérer: entre autres, position de base, patinage, déplacements et harponnage.

6- JOUEUR (EUSE) ABSENT(E)

Pour tout joueur absent (blessure ou maladie) pour une raison jugée valable par le conseil d'administration de L'A.H.M.D.P.R., le comité de sélection considérera la date de retour au jeu et l'âge du joueur AVANT LE 15 NOVEMBRE. Si le retour, avec pleine capacité physique du joueur, se produit avant le 15 novembre (preuve à l'appui pour la date) et dans la même division que l'année précédente, il faut garder une place pour évaluation dans son équipe d'origine. Si le retour, avec pleine capacité physique du joueur, se produit avant le 15 novembre (preuve à l'appui pour la date) et dans une division supérieure, il faut garder une place dans l'équipe susceptible d'accueillir ce joueur, et ce en se basant sur les évaluations écrites et des tests de l'année précédente s'il y a lieu, et du classement comparatif de cas de même évaluation. APRÈS LE 15 NOVEMBRE Si le retour du joueur après le 15 novembre, le joueur évoluera pour l'équipe ayant une place disponible et à défaut de: dans une équipe de la dernière classe. Il est à noter que tout retour suite à une blessure prolongée (ou maladie) devra être accompagné d'un billet du médecin.

7- INSCRIPTION TARDIVE OU RETOUR SUITE À UNE ANNULATION

Pour un joueur qui s'inscrit en retard, son équipe d'appartenance sera en fonction de l'évolution du camp de sélection (équipe(s) terminée(s) ou non), du nombre de joueurs dans chaque équipe et de l'évaluation des entraîneurs de son équipe d'origine l'année précédente. Ce choix d'équipe revient au comité technique et au responsable de la division concernée.

8- ÉQUIPES

Avec le temps, on regroupera les joueurs (euses) potentiels de même niveau soient: AA ou BB ou A-B-C. Ceci entraînera des déplacements de joueurs (euses) d'un groupe à l'autre afin de s'assurer d'une bonne évaluation et que chacun-ne se retrouvent où il doit-être.

N.B. Aucun joueur n'est assuré de jouer dans le même niveau que l'année précédente ou avec le même noyau de joueur.

Pour finaliser les choix, l'équipe technique considérera surtout les prestations sur la glace durant le camp en cours, les évaluations faites par les entraîneurs de l'année précédente, les statistiques des ligues, et pourra même considérer l'opinion de l'entraîneur en place pour la saison à venir si ce dernier est nommé (double-lettre seulement). Finalement s'il y avait encore égalité entre des joueurs, le choix d'un(e) joueur (euse) deuxième année d'une catégorie sera privilégié.

S'il y a plus d'une équipe de même niveau, le comité verra à équilibrer les équipes. Exemple trois équipes de B.

N.B. Le comité technique pourra reclasser vers une équipe, de niveau inférieur ou supérieur, tout joueur avant la cinquième partie du calendrier régulier de son équipe.

9- LIEN ENTRE LES PARENTS, JOUEURS ET LE COMITÉ TECHNIQUE

Pour toute question et commentaire, les parents peuvent contacter le responsable de division concerné. Ce dernier pourra informer davantage les parents concernant les changements de groupe ou questionnements d'un autre ordre.

10- Formation des équipes

En début septembre, le comité technique débute son évaluation quant à la formation des équipes de division Atome, Pee Wee, Bantam et Midget. (Après les deux séances de mise en forme) Pour les Novices le processus est plus long puisque la formation des équipes doit être précédée de la MAHG (Méthode d'Apprentissage au Hockey sur Glace) prescrites par Hockey Québec.
N.B. Les groupes de base pourraient être modifiés suite aux enseignements de la MAHG.

Aussi, pour les Novices, la formule novatrice déployée par notre organisation en étroite collaboration avec monsieur Joé Juneau pourra vous être décrite en début de saison.

11-CONCLUSION

Nous tenons à préciser que les membres du comité technique attendent un consensus pour finaliser leurs choix et ce de la façon la plus objective possible. Malgré cela, nous sommes conscients que ces choix peuvent être déchirants et entraîner des déceptions chez les joueurs (euses) ou même les parents. Aussi, nous souhaitons rappeler que les joueurs (euses) sont attirés à un niveau qui selon nous leur permettra de s'épanouir et profiter pleinement de ce sport. La période de Novice à Midget passe vite. Nous espérons que les joueurs (euses) profiteront pleinement de cette expérience dans l'organisation Diablos et qu'elle marquera dans leur mémoire des moments de plaisirs inoubliables.

Le conseil d'administration du Hockey mineur Donnacona/ Pont-Rouge
14 juillet 2016